

Accompagner les Porteurs de projet et les Paysans_nes sur le volet FONCIER

Public cible

Tout_e_s salarié_e_s accompagnant des porteurs de projets et des paysans_nes, porteurs de projets et responsables et paysans_nes adhérents_e_s au réseau Confédération paysanne / Adear.

Objectifs

-Maîtriser le contexte foncier agricole. Identifier les besoins et freins à l'accès au foncier. Découvrir l'ensemble des acteurs agissant sur le foncier agricole, leurs rôles et articulation. Appréhender les outils de gestion collectifs. Acquérir les bases réglementaires en terme de documents de planification. Mener une réflexion sur la transmission du foncier.

Enjeux

L'enjeu de l'accès au foncier demeure l'un des premiers freins à l'installation/transmission et intervient dans de nombreux maillons et temps de décisions d'un projet (choix dans sa stratégie de recherche, acteurs à qui je m'adresse pour avancer dans la démarche, droit de construction, comprendre la situation foncière d'une ferme à transmettre, échanger avec un propriétaire, ...).

De ce fait, il est intéressant pour un_e animateur/trice d'appréhender les notions de base autour de l'ACCES à la TERRE et donc du FONCIER afin d'aiguiller au plus tôt les porteurs de projet & paysans_nes vers les bons interlocuteurs et en étant acteur de sa stratégie de recherche dans le domaine, afin d'avancer dans son projet d'installation.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

* le 4 Février 2021

Accueil à partir de 9h15-9h30

9h30 - 10h00 : Accueil, introduction et présentation de la session et des objectifs, ajustement de la formation dans son déroulé, suivant les attentes des participant_e_s.

10h00 - 13h00 :

- panorama des différents modes d'accès au foncier (propriété, location, emprunt...)

- l'accès au foncier en propriété (rôle de la SAFER, déroulé d'une acquisition, achat collectif (GFA, SCI, indivision...) ...)

* le 23 Février 2021

Accueil à partir de 9h15-9h30

Reprise de la formation, questions complémentaires relatives à la 1ère matinée de formation du 4/2/2021

9h45 - 13h00 :

- l'accès au foncier en faire-valoir indirect : baux à ferme : points de vigilance au moment de la conclusion d'un bail, cas de transmission de baux...

- le contrôle des structures (utilisation possible comme outil de recherche de foncier, autorisations d'exploiter...)

- questions/réponses et mutualisation suivant vos cas pratiques et concrets de situations locales d'accompagnement de porteurs de projets et de paysans_nes dans ce domaine, pour mettre en pratique vos acquis de formation précédents.

12h45 - 13h00 : Clôture de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives.

Modalité d'enseignement

distanciel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux, analyse, échanges et débats.

Moyens matériels

Ordinateurs individuel, casque, micro

Modalités d'évaluation des acquis

Infos complémentaires

Organisée par FADEAR

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 25€€

Non agricole 175€€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

- voir conditions tarifaires détaillées

dans le programme ci joint à télécharger

en pdf

Plus de renseignements

julien Melou

jmelou@fadear.org

Fadear

104 rue Robespierre

93170 Bagnolet

Tel. 0143634150

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 1ère formation réalisée. Taux de satisfaction à venir.%

Chaque stagiaire doit disposer du matériel informatique nécessaire et d'un accès à internet pour suivre la formation.



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Évaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences à travers un questionnaire et une grille d'auto_positionnement des compétences acquises (progression entre avant/après le suivi de la formation).

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

FADEAR

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Référencé au Datadock : n° 0014250

Références qualités

datadock

Dates, lieux et intervenants

04 févr 2021

09:30 - 13:00 (3,5hrs)

Plateforme collaboratrice Zoom
93170

Delphine Gavend - Juriste Confédération paysanne nationale
Animateur - Facilitateur : Julien Melou, animateur formation FADEAR

23 févr 2021

09:30 - 13:00 (3,5hrs)

Plateforme collaborative Zoom
93170

Delphine Gavend - Juriste Confédération paysanne nationale
Animateur - Facilitateur : Julien Melou, animateur formation FADEAR

Financier(s)



Bulletin d'inscription Formation proposée par la FADEAR à nous renvoyer.

Nom Prénom :

Structure :

Adresse complète :

Tel et E-Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

....

Usage de vos données personnelles

Je note que les informations recueillies par la FADEAR, à partir de ce formulaire, sont nécessaires au traitement de ma demande. En soumettant ce formulaire, j'accepte que la FADEAR collecte et utilise les données personnelles que je viens de renseigner dans ce formulaire, dans le but de gérer mes demandes, commandes et abonnements et de constituer un fichier clientèle.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations commerciales de notre part, merci de le signaler :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant, à l'adresse suivante : jmelou@fadear.org
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.